

L'UQAM

Vol. XXII N° 6, 13 novembre 1995

Université du Québec à Montréal

De laboratoire à centre de recherche Le TOXEN change de statut

C'est avec une grande satisfaction que l'équipe du TOXEN (Laboratoire de recherche en toxicologie de l'environnement) a accueilli la nouvelle: le Conseil d'administration de l'UQAM vient d'accorder à sa demande, lui accordant le statut institutionnel de centre de recherche, après une évaluation externe approfondie de ses activités. La professeure Francine Denizeau, du département de chimie, qui dirige le TOXEN depuis quelques mois, commente en ces termes cette décision: "Cette reconnaissance institutionnelle, de même que l'évaluation externe rigoureuse et favorable qui l'a précédée, confirme la qualité de nos activités. C'est stimulant et très



La professeure Francine Denizeau.

positif. D'autant plus que le statut de centre de recherche est assorti de ressources financières additionnelles d'environ 25 000 \$ par année; cet argent sera consacré à l'aide aux étudiants gradués à l'oeuvre au TOXEN."

Notons que ce changement de statut survient dix ans après la création du Laboratoire en 1985, autour d'un noyau de sept chercheurs. Or à l'heure actuelle, le nouveau centre compte une trentaine de professeurs réguliers ou associés qui encadrent une centaine d'étudiants des trois cycles. Car le TOXEN s'est non seulement impliqué dans la recherche - y compris à l'Institut des sciences de l'environnement dont il est devenu partie constituante, mais également de manière très poussée dans l'enseignement, et ce à tous les niveaux. C'est donc un cadre multidisciplinaire et multidisciplinaire qu'il offre aux spécialistes de la toxicologie, l'écologie, la biologie, la biochimie et la chimie, permettant la réalisation d'activités communes de recherche, de formation et d'expertise.

Le mécanisme d'évaluation mis en place en mars dernier, inspiré des pratiques du Fonds FCAR et des autres universités, répondait à la fois aux exigences de la Politique institutionnelle et aux règles de l'art en matière d'évaluation de groupes de recherche de haut niveau. Ainsi, un comité externe a été formé, composé de

trois spécialistes reconnus pour leur excellence dans le domaine, oeuvrant respectivement aux États-Unis, au Canada et au Québec. Ils ont été invités à se prononcer sur trois séries de questions relatives à la programmation, aux chercheurs, à la formation des étudiants, avant d'y aller de considérations globales.

Celles-ci peuvent être résumées sommairement comme suit: le TOXEN a connu en dix ans une croissance soutenue de ses activités de recherche; il a acquis une reconnaissance nationale; et il offre aux étudiants un très bon milieu de formation, bien que certains ajustements à la programmation soient nécessaires puisque certains axes ou sous-thèmes sont moins développés que d'autres, ou moins intégrés dans l'ensemble. Selon le doyen des études avancées et de la recherche, François Carreau, "cette évaluation montre un groupe collectivement performant, tant en recherche qu'en formation d'étudiants, bien reconnu à l'échelle canadienne et proposant des thématiques pertinentes. Les conditions nécessaires à l'attribution du statut de centre institutionnel à TOXEN sont, à mon avis, réunies."

Le SEUQAM dit oui au contrat social

Une entente est intervenue entre la direction de l'Université et les employés de soutien concernant le renouvellement de leur convention collective. C'est dans une proportion de 75 % que les membres du SEUQAM ont ratifié l'entente sur le contrat social. Grosso modo, la convention collective est prolongée jusqu'au 31 mai 1998. De plus, les salariés SEUQAM seront présents aux instances officielles, avec droit de vote. En contrepartie, un moratoire est établi sur certaines clauses. Par exemple, le syndicat extensionne certains délais pour la création de postes, l'affichage et le non remplacement des postes vacants,

jusqu'au 31 mai 1998. Dans certains cas, il suspend aussi son droit de grief.

"Les employés ont accepté de prendre le virage du contrat social, a commenté la présidente Suzanne Amiot. Le changement est nécessaire, mais pas n'importe comment. Nous voulons maintenir l'emploi et nous avons la ferme intention de poursuivre la consultation auprès des membres." Elle précise que lors de la prochaine négociation en mai 1998, le point de départ sera la convention d'avant le moratoire.

Renouvellement du mandat du recteur: la procédure est enclenchée

Dans une lettre ouverte publiée dans la dernière livraison du *Journal L'UQAM*, le recteur Corbo informait publiquement l'ensemble de la collectivité uqamienne de sa décision de renouveler son mandat à la direction de l'Université, et il en précisait les motifs. Depuis, en vertu du Règlement no 3 de l'UQAM, un comité de sélection

a été constitué, dont la responsabilité est d'encadrer la procédure entourant la désignation du recteur ou le renouvellement de son mandat (voir en page 2 le communiqué du secrétaire général donnant le détail de la procédure).

SOMMAIRE

3 Le 20e anniversaire du doctorat conjoint en administration

4 Populations étudiantes dans le réseau universitaire montréalais

Jumelage de la bibliothèque avec celle de Louvain-la-Neuve

12 Le Forum Environnement

L'UQAM
une force
novatrice

L'UQAM aux États généraux sur l'éducation: toute une palette d'opinions

Cahier spécial page 5.

LES ÉTATS GÉNÉRAUX SUR L'ÉDUCATION 1995-1996



Mandat du recteur: une première étape

• composition du comité de sélection

• consultation du 20 novembre au 1er décembre

Le comité de sélection, responsable d'encadrer la procédure de renouvellement du mandat du recteur, s'est réuni pour la première fois le 2 novembre, et a confié au

secrétaire général le mandat d'enclencher la consultation sur le campus. Celle-ci s'effectuera du 20 novembre au 1er décembre 1995, au scrutin secret, auprès de divers

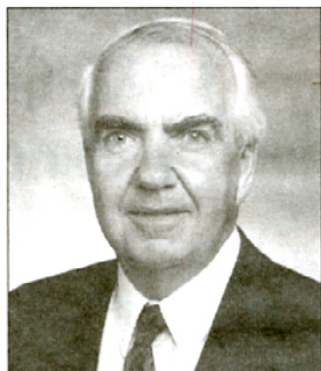
groupes et personnes (pour le détail, voir le communiqué du secrétaire général ci-dessous). Les votants auront à dire "oui" ou "non" au renouvellement de mandat du recteur Corbo.

Qui sont ceux qui forment le comité de sélection? Le journal rappelle que ce comité, présidé ex-officio par le président du Conseil d'administration de l'UQAM, comprend 2 mem-

bres nommés par l'Assemblée des gouverneurs de l'UQ et 2 membres nommés par le CA de l'UQAM.



Mme Jocelyne Pelchat, présidente par intérim du CA de l'UQAM, est membre socio-économique du CA depuis juin 1990. Mme Pelchat est directeur général de *Camp spatial Canada*. Licenciée en droit et diplômée de l'University of London (*London Institute of World Affairs*), elle a notamment été président et chef de l'exploitation de Provost, Ronalds-Reynolds inc., et à l'emploi de Québecor, à titre d'éditeur du *Journal de Montréal* et vice-président-quotidien de 1985 à 1989.



M. Claude Hamel, président de l'Université du Québec (UQ), membre du comité de sélection désigné par l'Assemblée des gouverneurs. Ingénieur civil, professeur à l'Université de Sherbrooke, M. Hamel occupe diverses fonctions dans l'institution avant d'en assumer la direction (il fut recteur quatre ans, jusqu'en 1985). Il entre alors à l'UQ à titre de vice-président à l'enseignement et à la recherche, puis est nommé président en septembre 1988.



M. Alain Soucy, directeur général de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), membre du comité désigné par l'Assemblée des gouverneurs. Diplômé de l'Université de Grenoble (doctorat en ingénierie), M. Soucy fut d'abord professeur à Laval, avant de prendre la direction de l'Environnement Société d'énergie de la Baie-James, pour ensuite assumer la direction de l'École de technologie supérieure de l'UQ. Il dirige l'INRS depuis 1988.



M. Enrico Carontini, représentant des professeurs au CA de l'UQAM depuis 1994. M. Carontini est diplômé de l'Université de Louvain (doctorat en philosophie). Il enseigne à Louvain jusqu'en 1983, date à laquelle il entre à l'UQAM, au département des communications. Il a assumé la direction du département de 1988 à 1991 et occupe de nouveau ce poste depuis 1995. M. Carontini est l'auteur de plusieurs ouvrages et articles scientifiques.



M. Serge Rémillard, premier vice-président administration et finances de la Caisse de dépôt et placement du Québec (depuis 1989). Il entre au CA de l'UQAM en mai 1990, comme représentant des diplômés. Comptable (C.M.A.), M. Rémillard détient une maîtrise en administration des affaires de l'UQAM. De 1986 à 1989, il a agi à titre de sous-ministre adjoint, d'une part au ministère québécois de la Main d'oeuvre et de la Sécurité du revenu et, d'autre part, au ministère du Travail du Québec.

COMMUNIQUÉ DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Procédure de renouvellement du mandat du recteur

Sollicitation d'un nouveau mandat par le recteur

Le 25 octobre dernier, le recteur Claude Corbo informait officiellement la communauté universitaire de l'UQAM de sa décision de solliciter un nouveau mandat à la direction de l'Université. L'article 17.6 du Règlement des procédures de désignation (Règlement no 3) de l'UQAM stipule que le recteur est tenu de faire connaître sa décision de solliciter ou non un nouveau mandat «avant le cent quatre-vingtième jour précédant la fin de son mandat». Le mandat du recteur Corbo se termine au mois de juin 1996.

Enclenchement de la Procédure

Comité de sélection

Le Règlement prévoit la constitution d'un comité de sélection de 5 membres à qui est confiée la responsabilité d'encadrer la procédure entourant la désignation du recteur ou le renouvellement de son mandat. Ce comité, présidé ex officio par le président du Conseil d'administration de l'UQAM, comprend 2 membres nommés par l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec et 2 membres nommés par le Conseil d'administration de l'UQAM. Ces membres sont les suivants:

Jocelyne Pelchat: Présidente par intérim du Conseil d'administration de l'UQAM;

Membres désignés par l'Assemblée des gouverneurs

Claude Hamel, Président de l'Université du Québec;
Alain Soucy, Directeur général de l'INRS

Membres désignés par le Conseil d'administration de l'UQAM

Enrico Carontini, membre professeur du CA
Serge Rémillard, membre représentant des diplômés, diplômés du CA

Groupes et personnes à consulter

L'article 17.4 du Règlement no 3 énumère les personnes et groupes consultés au scrutin secret. Ceux-ci indiquent par un «oui» ou par un «non» sur le bulletin de vote s'ils favorisent ou non le renouvellement de mandat du recteur.

Personnes:

- les 977 professeurs, professeurs à temps complet et à demi-temps, incluant les professeurs, professeurs sous octroi;
- les 133 cadres (incluant les cadres supérieurs);
- les membres du Conseil d'administration et de la Commission des études à l'exclusion des professeurs, professeurs et des cadres supérieurs siégeant à ces instances, soit 8 membres du Conseil d'administration et 6

membres de la Commission des études;

- 37 chargées de cours, chargés de cours, soit 1 pour chacun des départements et des familles, désignées, désignés par les chargées de cours, les chargés de cours des unités en cause;

Groupes:

- les 3 syndicats dûment accrédités comme représentants d'employés de l'UQAM;
- les 2 associations représentant des cadres ou des employées, employés qui sont parties avec l'Université à un protocole élaborant les conditions de travail;
- les 46 associations étudiantes à vocation générale reconnues en vertu du chapitre III de la Politique institutionnelle;
- les 10 associations de diplômés, diplômés reconnues en vertu de la Politique institutionnelle;
- la Fondation de l'UQAM.

La liste des personnes et groupes à consulter est établie en date du 1er novembre 1995.

Période prévue pour la consultation

Suite au mandat qui lui a été confié par le Comité de sélection lors de sa première réunion tenue le 2

novembre, le secrétaire général procède à la consultation des groupes et personnes susmentionnés du 20 novembre au 1er décembre 1995.

Résultats de la consultation

Au terme de la période de consultation, le secrétaire général procède au dépouillement des bulletins reçus en présence d'un représentant du Protecteur du citoyen; les résultats sont consignés dans un procès-verbal. Le Comité de sélection se réunira le 6 décembre prochain et après avoir pris connaissance des résultats de la consultation établis distinctement pour chacune des catégories de personnes et de groupes précédemment mentionnées, il rencontre le recteur et l'informe de ces résultats. Puis le Comité de sélection transmet sa recommandation au Conseil d'administration lors de l'assemblée régulière du 19 décembre 1995. Si la recommandation du comité est favorable et que le Conseil est d'accord, la résolution du Conseil recommandant le renouvellement du mandat du recteur est transmise sans délai au gouvernement pour qu'il soit procédé à l'émission d'un décret.

Le Comité peut par ailleurs, après examen des résultats de la consultation, recommander au Conseil d'administration l'ouverture d'appel de candidatures. Dans ce cas, le Comité se réunit afin d'arrêter la modalité particulière d'application de cette procédure. Les articles 17.9 et suivants du Règlement des procédures de désignation (Règlement no

3) énoncent la démarche à suivre lorsqu'il y a appel de candidatures.

L'UQAM

Éditeur

La direction du service de l'information et des relations publiques
Université du Québec à Montréal
Case Postale 8888, Succ. «Centre-ville»
Montréal, Qué., H3C 3P8

Service de l'information interne

Directeur: Jean-Pierre Pilon
Rédaction: service de l'information interne
Tél.: 987-6177

Local J-M330

Adresse électronique:

JOURNAL.UQAM@UQAM.CA

Le service de l'information interne est responsable de la publication de l'UQAM dont le contenu n'engage pas la direction de l'Université.

Publicité:

Rémi Plourde: 987-4043
secrétaire Diane Hébert 987-6177

Photographies:

Service de l'audio-visuel

Mise en page:

Centre de graphisme et d'édition

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0831-7216

La reproduction des articles, avec mention obligatoire, est autorisée sans préavis.

Le doctorat conjoint en administration fête ses 20 ans

Un mariage à quatre qui réussit bien à l'UQAM

Le programme de doctorat conjoint en administration qui, outre l'UQAM, réunit les HEC, McGill et Concordia, entre dans sa vingtième année. Avec le recul, comment l'UQAM évalue-t-elle sa participation à ce programme d'études avancées? Se sent-elle à l'aise dans un consortium à quatre? Le *journal* l'a demandé au professeur Prosper Bernard qui a la responsabilité du programme pour l'UQAM.

M. Bernard: L'UQAM se retrouve aujourd'hui dans le peloton de tête, juste derrière les HEC, pour ce qui est des effectifs étudiants. En janvier, nous aurons une soixantaine d'inscrits et le nombre de nos diplômés devrait approcher les vingt-cinq. Disons en bref que nous avons atteint notre rythme de croisière.

L'UQAM: Au Québec, les programmes conjoints de doctorat sont encore peu nombreux, et, souvent, éprouvent des difficultés de cohabitation. Comment expliquer le succès du doctorat en administration?

M. Bernard: Comme notre consortium est montréalais, on ne connaît pas de problèmes de communication ou de transport: les étudiants peuvent facilement se déplacer d'une université à l'autre pour suivre les cours qui les intéressent, et les profs n'ont aucune difficulté à se retrouver à la même table de discussion. Les choses seraient peut-être plus problématiques si nous étions en partenariat avec des institutions éloignées de la métropole... Par ailleurs, il y a une volonté commune des quatre universités montréalaises de faire de ce doctorat le meilleur qui soit au pays. Nous évitons les irritants (le maraudage par exemple) et nous multiplions les rencontres conjointes. À ce jeu-là, tout le monde gagne. Notre partenariat permet des économies en ressources humaines et financières, ce qui n'est pas à sous-estimer par les temps qui courent...

L'UQAM: L'évolution de l'UQAM au sein du consortium a été remarquable, à quoi l'attribuer?

M. Bernard: Si l'UQAM a tant progressé dans le programme, c'est qu'au départ, elle a cru en sa capacité d'être partie prenante à part entière. Personne au département ne sou-

haitait se voir à la remorque des autres (le petit dernier quoi!). Cela a supposé beaucoup d'efforts et de ténacité, tant de la part des profs que des étudiants. De plus, aussitôt que l'UQAM s'est sentie suffisamment forte dans le consortium, elle a voulu innover, élargir ses champs d'action, diversifier sa clientèle.

L'UQAM: Comment cela est-il possible dans un programme conjoint?

M. Bernard: Les quatre universités ont une marge d'autonomie. Par exemple, chacune peut légiférer quant au contingentement, chacune peut ouvrir ses portes à d'autres disciplines administratives, ce que l'UQAM a fait en accueillant des étudiants des sciences comptables et, bientôt, de science politique (en administration publique). Par ailleurs, nous avons fait beaucoup pour attirer une clientèle de l'étranger; plusieurs étudiants viennent d'Amérique latine, des États-Unis, des pays francophones d'Europe et d'Afrique. Et nous venons d'inscrire notre premier étudiant de Chine (il perfectionne présentement son français en province).

L'UQAM: Pourquoi ce recrutement à l'étranger?

M. Bernard: Au département des sciences administratives de l'UQAM, nous travaillons depuis plusieurs années dans le domaine de la coopération internationale. Avec la mondialisation du marché, nous n'avons pas le choix et nous y sommes prêts. Plusieurs de nos inscrits étrangers sont des profs en réorientation qui retourneront enseigner dans leur pays, fort du savoir québécois. Ces échanges prennent chaque jour plus d'importance et fonctionnent dans les deux sens (certains de nos diplômés québécois travaillent actuellement à l'étranger).

Non satisfait de la place qu'a prise l'UQAM au sein du consortium montréalais, M. Prosper Bernard entend se mesurer avec les meilleurs doctorats en administration aux États-Unis. Il est à mettre au point une formule d'évaluation permettant de comparer les programmes entre eux. Des universités de Boston, Floride, Georgie, Indiana, ont été approchées pour collaborer au projet.



Une cérémonie conviviale a souligné le 20^e anniversaire de l'entrée de l'UQAM dans le consortium du programme de doctorat en administration. À l'occasion, on a dévoilé une plaque où sont gravés les noms des diplômés uqamiens, des directeurs successifs du programme et des directeurs de recherche (voir détails dans l'encadré ci-bas).

Un mot sur les services aux étudiants (que M. Bernard dit vouloir améliorer encore). Chacun des inscrits uqamiens a son propre numéro de téléphone et sa boîte vocale. Sans compter l'accès à *Internet* pour tous.

Une dernière chose: les effectifs féminins sont en hausse constante (dépassant les 30% à l'UQAM). Parmi les diplômés, la moitié sont des femmes. Elles abandonnent moins que leurs collègues masculins et terminent en général plus rapidement qu'eux. Pour ce qui est de la durée du programme de doctorat, on vient de la fixer à 4 ans. Auparavant, un étudiant pouvait étendre ses études jusqu'à 7 ou 8 ans.

De gauche à droite, sur la photo: Josée Lapierre, diplômée et prof aux HEC, Louise Côté, diplômée et prof en sciences comptables à l'UQAM, Pater Twarabimene, diplômé, Léon-Michel Serruya, directeur du programme de MBA à l'UQAM, à l'origine de la participation de l'UQAM dans le consortium actuel, le recteur Claude Corbo, Prosper Bernard, actuel responsable du consortium pour l'UQAM, François Carreau, doyen des études avancées et de la recherche, Michel Plaisant, diplômé et prof en sciences administratives, Jacques Csapak, diplômé et prof au State University of New York at Plassburg, Danielle Desbiens, directrice du département des sciences administratives, Cataldo Zuccaro, diplômé et prof en sciences administratives.



ROBERT BOISSONNAULT

Acupuncteur,

depuis 1979 et inscrit au Registre des Collège des médecins

456, boul. Saint-Joseph Est, Montréal

Tél.: 284-1220

Traitement remboursables par vos assurances

Vous avez besoin d'un conseil juridique?

Vous avez besoin d'être représenté?

**Yves Papillon
Avocat**



315, boul. René-Lévesque est, bur. 001
(coin Sanguinet) Tél.: (514) 844-8804



De 11 h 30 à 23 h
845-6327

**Cuisine française
apprêtée au goût
des gens d'ici**



1605, rue St-Denis, Montréal

**LA MAISON
ST-MALO**



**Chambres
et petit
déjeuner**

284-9100

Un aperçu des populations étudiantes universitaires:

- l'UQAM dans l'ensemble québécois et dans le réseau montréalais
- variation en % des inscriptions entre l'automne 1994 et 1995

		Ensemble des universités		Concordia		McGill		U. de Montréal		UQAM	
		nb	(écart)	nb	(écart)	nb	(écart)	nb	(écart)	nb	(écart)
		Aut. 1995	Aut. 1994-1995	Aut. 1995	Aut. 1994-1995	Aut. 1995	Aut. 1994-1995	Aut. 1995	Aut. 1994-1995	Aut. 1995	Aut. 1994-1995
1er cycle	Temps complet	109 770	-2,1 %	11 137	-2,7 %	16 352	1,9 %	15 200	-2,3 %	17 379	2,0 %
	Temps partiel	84 053	-6,2 %	10 281	0,8 %	3 569	-0,1 %	14 250	-7,3 %	17 242	-5,3 %
	Sous-total	193 823	-3,9 %	21 418	-1,0 %	19 921	1,5 %	29 450	-4,8 %	34 621	-1,8 %
2e cycle	Temps complet	16 268	-1,8 %	1 808	2,4 %	3 827	-1,1 %	2 435	-3,0 %	1 238	-12,9 %
	Temps partiel	16 689	2,0 %	1 146	-1,7 %	1 444	-8,8 %	2 940	-3,1 %	1 995	9,3 %
	Sous-total	32 957	0,1 %	2 954	0,8 %	5 271	-3,3 %	5 375	-3,0 %	3 233	-0,4 %
3e cycle	Temps complet	6 566	4,5 %	414	-5,3 %	2 129	5,6 %	1 016	-1,5 %	657	21,0 %
	Temps partiel	2 459	-3,6 %	58	-7,9 %	22	-12,0 %	1 334	-2,8 %	289	-16,2 %
	Sous-total	9 025	2,2 %	472	-5,6 %	2 151	5,3 %	2 350	-2,2 %	946	6,5 %
TOTAL DES INSCRIPTIONS	Temps complet	132 604	-1,7 %	13 359	-2,1 %	22 308	1,7 %	18 651	-2,3 %	19 274	1,4 %
	Temps partiel	103 201	-4,9 %	11 485	0,5 %	5 035	-2,8 %	18 524	-6,4 %	19 526	-4,2 %
	Total	235 805	-3,2 %	24 844	-0,9 %	27 343	-0,8 %	37 175	-4,4 %	38 800	-1,5 %
Nouveaux inscrits 1er cycle (t.c.)		41 450	-0,4 %	4 647	-2,7 %	4 762	2,0 %	7 052	-4,8 %	7 076	11,2 %

Source: CREPUQ, Statistiques sur les clientèles de l'automne 1994 et 1995 au 25 septembre 1995. Données en chiffres absolus.

Dans un but d'information et de réflexion, le vice-recteur associé à l'enseignement et à la recherche, et à la vie étudiante, M. Michel Robillard, remettait dernièrement à la commission des études et au Conseil d'administration un rapport statistique portant sur les populations étudiantes de l'ensemble des universités québécoises. Le journal a tiré de ce volumineux document un tableau qu'il croit parlant pour la collectivité uqamienne. Les commentaires sont du vice-recteur Robillard et/ou du Journal L'UQAM.

ENSEMBLE DES CYCLES D'ÉTUDE

- Au total, l'UQAM a connu une baisse de seulement 1,5% de ses inscriptions à l'automne 1995, alors qu'elle est de 3,2% pour l'ensemble des universités (-4,4% à l'UdM);
- temps complet : l'UQAM enregistre une croissance de 1,4% [ailleurs, on est à la baisse, sauf à McGill];
- temps partiel : les effectifs chutent

de 4,2% à l'UQAM [baisse de 4,9% dans l'ensemble des universités].

PREMIER CYCLE

- temps complet : hausse de 2% à l'UQAM alors que dans l'ensemble des universités, on est à la baisse (-2,1%);
- nouveaux temps complet: hausse remarquablement plus forte à l'UQAM qu'ailleurs (11,2%). L'Université de Montréal baisse de 4,8%;

- temps partiel : chute de 5,3%.

ÉTUDES AVANCÉES

- Au 2e cycle: l'Université voit le nombre de ses étudiants à temps complet baisser de 12,9%, alors qu'ailleurs, la moyenne est à la stabilité. Par contre, les étudiants à temps partiel augmentent de 9,3% à l'UQAM, versus une situation stable dans les autres universités;
- au doctorat: l'UQAM enregistre une augmentation importante de

ses étudiants à temps complet (21%), mais elle voit ses effectifs à temps partiel baisser de 16,2%; les autres universités sont en moyenne en légère croissance au temps complet, et en stabilité au temps partiel.

Jumelage de deux bibliothèques: l'UQAM et Louvain-la-Neuve

Récemment avait lieu à l'UQAM l'inauguration du jumelage de deux bibliothèques universitaires: l'UQAM et Louvain-la-Neuve, en Belgique. En 1993, l'idée a d'abord germé dans la tête du bibliothécaire Guy Gosselin. Une idée qui a vite suscité l'intérêt de collègues dont Jean Saint-Amant et Lucie Gardner. Emballé qu'un tel projet provienne des employés, le directeur général du service des bibliothèques, Jean-Pierre Côté, ne pouvait que donner son appui.

Par la suite, le projet a reçu un accueil favorable de la part de l'ensemble du personnel des deux bibliothèques. "Ce jumelage, précise M. Gosselin, favorise les échanges aux plans professionnel, culturel, touristique et amical." La première

année, on a procédé à des échanges d'information tels les organigrammes des institutions, les listes du personnel et leurs fonctions, les journaux internes et les annuaires des universités. Des échanges d'informations touristiques ont aussi eu lieu et on souhaite créer une banque d'hébergement pour les visiteurs. Louvain-la-Neuve a aussi publié *Bonjour Montréal*, un bulletin d'information destiné aux employés des bibliothèques de l'UQAM. Lors de l'inauguration, l'UQAM a rendu la politesse en remettant aux représentants de Louvain-la-Neuve, un bulletin intitulé *Un pont sur l'océan*. Les marraines du projet sont Geneviève Bricoult pour Louvain-la-Neuve et Lucie Gardner pour l'UQAM.



Dans l'ordre habituel: MM. Gilbert Dionne, vice-recteur aux communications; Jean Germain, directeur de la bibliothèque centrale Louvain-la-Neuve et Jean-Pierre Côté, directeur général des bibliothèques de l'UQAM.

LES ÉTATS
GÉNÉRAUX SUR
L'ÉDUCATION
1995-1996

ÉTATS GÉNÉRAUX SUR L'ÉDUCATION

Toute une palette d'opinions

Les États généraux sur l'éducation, dont la dernière série d'audiences publiques prenait fin à l'UQAM le mois dernier, auront mobilisé les énergies de plusieurs associations, syndicats, groupes et instances de l'Université. Tel qu'annoncé dans sa dernière livraison*, le journal *L'UQAM* propose un tour d'horizon des mémoires présentés à cette occasion par l'Université du Québec à Montréal, les associations étudiantes sectorielles, le département des sciences de l'éducation, l'Institut de recherches et d'études féministes et les trois syndicats (SCCUQ, SEUQAM et SPUQ).

Comment qualifier la contribution des instances et regroupements de l'UQAM à cet exercice collectif de réflexion sur l'avenir du système éducatif? Mme Céline Saint-Pierre, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche et membre de la Commission des États généraux sur l'éducation, nous livre, de façon

préliminaire, l'appréciation suivante: "Dans l'ensemble, les mémoires présentés sont intéressants et pertinents. Mais outre cet apport des groupes et instances de l'institution, la contribution des professeurs, employés de soutien et étudiants à titre de citoyens engagés dans un



projet éducatif ou dans la vie éducative - bénévoles dans divers organismes, membres de comités de pa-



Mme Céline Saint-Pierre, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche et membre de la Commission des États généraux sur l'éducation.

rents, experts sur une question donnée - vaut d'être soulignée: elle témoigne d'un sens des responsabilités poussé chez les uqamiens et uqamiennes. Chose certaine, l'UQAM a été bien représentée lors de ces audiences publiques."

* Dans son édition du 30 octobre, le journal faisait mention des représentations faites par des étudiants et des associations étudiantes de l'Université. Il y a lieu d'ajouter le mémoire intitulé *La spiritualité et la morale dans nos écoles secondaires*, présenté lors des assises tenues à Longueuil par un groupe d'étudiants en sciences religieuses, et remarqué par les commissaires pour sa pertinence et son originalité. Les auteurs: Caroline Des Besquets, Annie Desrosiers, Nelson Morneau et Chantal Rainville

Le système d'éducation au coeur des intérêts vitaux du Québec

- la direction de l'UQAM

Dans son mémoire présenté à la Commission des États généraux sur l'éducation, la direction de l'UQAM traite dans un premier temps de l'enseignement primaire, secondaire et collégial. Dans un deuxième temps, elle accorde une attention particulière au développement des universités québécoises.

L'enseignement primaire, secondaire et collégial

En matière de préparation aux études universitaires, la réforme du système de l'éducation mise en place dans les années 1960 a modifié favorablement la situation qui régnait au Québec. En effet, elle aura permis une plus grande accessibilité aux études universitaires. Cependant, bien des progrès sont encore à réaliser, car beaucoup de jeunes arrivent à l'Université mal préparés. Par ailleurs, le système de l'éducation a beaucoup moins bien réussi à assurer une préparation professionnelle adéquate à ceux qui ne poursuivent pas d'études universitaires.

Par conséquent, la direction de l'UQAM recommande: que l'école québécoise se voit confirmer son mandat premier, qui est la formation intellectuelle des enfants et des adolescents et leur appropriation progressive et cohérente de la culture de base; que soient révisés les programmes actuels du primaire et du secondaire; que l'enseignement pro-

fessionnel et technique au secondaire soit valorisé et renforcé; que l'enseignement collégial soit renforcé.

Le développement des universités

La direction de l'UQAM dresse un bilan relativement satisfaisant de l'évolution de la fonction universitaire depuis les années 1960. Son jugement repose sur les aspects suivants: développement ordonné et complémentaire des établissements, atteinte et dépassement des objectifs de «pleine scolarisation» des fran-

cophones fixés par le Rapport Parent, développement de la recherche et de la création, création de programmes de 2e et de 3e cycles, ouverture aux besoins de la population, croissance de la coopération internationale, etc.

Ce développement a été réalisé dans un cadre juridique assurant une large autonomie de gestion aux universités. Toutefois, l'UQAM croit que ce cadre est fragile. Elle donne comme exemple l'adoption de la Loi 198 sur la réduction du personnel

dans les organismes publics et de la Loi 95 sur la rémunération des cadres. Aussi recommande-t-elle: que l'autonomie académique et administrative soit reconnue comme l'assise première du système universitaire québécois; que la création de nouveaux établissements fasse l'objet d'analyses et de débats appropriés et concluants; que la liberté académique soit reconnue comme la source première du progrès du savoir et de sa transmission et que, la fonction critique de l'Université soit

tenue pour responsabilité fondamentale de l'institution.

Par ailleurs, la réflexion de la direction de l'UQAM lui inspire plusieurs autres recommandations, par exemple: que l'accessibilité aux études universitaires continue d'être reconnue comme une valeur essentielle du système d'éducation; que les universités soient invitées à accélérer la révision de leurs pratiques pédagogiques afin de diminuer l'abandon des études et d'accroître le taux de diplomation; que le ministère de l'Éducation apporte son support aux projets visant à permettre à l'école, au collège et à l'université de s'approprier les nouvelles technologies de l'information aux fins de la formation; que la Commission fasse valoir la priorité budgétaire qui doit continuer d'être accordée à l'éducation (par exemple, que soit corrigé le sous-financement de 3,4 M \$ dont l'UQAM souffre depuis 1989-1990); que les universités soient invitées à préciser davantage leurs champs de compétence.

Le Québec doit considérer son système d'éducation comme directement lié à ses intérêts nationaux les plus vitaux, conclut l'UQAM. Sa survie comme société culturellement originale, démocratique et prospère est intimement liée à la qualité et à l'efficacité de son système d'éducation. Ce qui exige une action réformatrice rapide et résolue.



Qu'advient-il des commentaires, avis et suggestions émis lors des dernières audiences publiques tenues à l'UQAM qui donnaient la parole aux jeunes? Ils seront analysés et intégrés à l'Exposé de la situation, document qui servira de base aux assises régionales de la Commission, en mars et avril prochains.

LES ÉTATS
GÉNÉRAUX SUR
L'ÉDUCATION
1995-1996

ÉTATS GÉNÉRAUX

Mémoire des sciences de l'éducation

La société et le monde changent : le système d'éducation doit s'ajuster

Le département des sciences de l'éducation a présenté à la Commission des états généraux un mémoire dont le titre, *Pour un ajustement majeur du système d'éducation*, annonce le ton.

Pourquoi, aujourd'hui, un débat de fond en éducation? "Pareille réflexion collective est impérieuse dans une société et un monde en changement, confrontés à des défis nouveaux et à des exigences inédites, estime-t-on en sciences de l'éducation. D'autres sociétés procèdent à une révision de leurs valeurs en éducation et de leur système d'éducation, comment la collectivité québécoise peut-elle esquiver une réflexion globale de l'éducation?"

Les États généraux, pense le département, offrent la possibilité de redéfinir le projet éducatif commun, mais "ce projet devrait être logé au cœur du pacte social nouveau"

Cette idée qu'on ne saurait réformer fondamentalement le système éducatif sans s'attaquer aux problèmes sociaux, économiques, culturels... qui confrontent la société québécoise, est en filigrane dans le mémoire:

La société est [...] aux prises avec un problème d'éducation qui s'inscrit plus globalement dans un problème de culture. Les problèmes d'éducation qui persistent (sous-scolarisation et analphabétisme, décrochage scolaire, etc.) et les défis qui s'annoncent (formation fondamentale mieux assurée, acquisition collective accrue de compétences, intégration interculturelle, etc.) indiquent bien que ce qui est en cause est non seulement le système scolaire,

mais les attitudes collectives à l'endroit de l'éducation et de la culture (p. 5).

Une éventuelle réforme doit toucher l'ensemble du système, de l'enseignement maternel à l'université, en incluant la formation qui se développe à l'extérieur de l'institution scolaire. Cependant, il est essentiel, précise-t-on, d'agir de façon réfléchie et sans précipitation, en s'inspirant des principes d'égalité des chances, d'accessibilité et d'équité, adaptés au contexte contemporain. Et on met de l'avant que:

(...) fondamentalement, au primaire, au secondaire et au collégial, devrait prévaloir le principe d'une école publique intégrée, non confessionnelle, commune et unique pour tous. École publique mais plurielle, reflétant la diversité sociale et culturelle, inclusive et non pas exclusive. La neutralité de l'école, dotée de valeurs d'ici, garantira plus d'égalité et de respect pour tous et moins de ségrégation (p. 12).

À propos de l'école privée, le mémoire pose la question suivante: "Si elle a le droit d'exister, les coûts ne devraient-ils pas en être assumés principalement par les parents comme c'est le cas dans la plupart des sociétés industrialisées?"

Une décentralisation majeure du système scolaire est souhaitée, en faveur des instances locales, mais on veut conserver des normes et des ressources centrales afin "d'assurer une qualité généralisée des objectifs communs d'éducation."

Au niveau des universités, le mémoire touche à plusieurs questions, notamment celle de l'autonomie institutionnelle, qui doit être maintenue. Ce qui n'empêche pas les partenariats avec l'extérieur, souligne-t-on.

On réclame aussi "qu'on reconnaisse le leadership nécessaire des départements ou facultés d'éducation dans les programmes de formation"; par ailleurs, on reconnaît qu'en éducation, les universités doivent devenir de *meilleures écoles professionnelles*, qu'elles doivent soutenir des expériences de type *services aux collectivités* et s'ouvrir davantage à la recherche.

¹ Le mémoire du département des sciences de l'éducation a été préparé sous la responsabilité d'un Comité de travail mis sur pied par Dolores Gagnon-Heynemand et présidé par Robert Féger. Les autres membres étaient: Normand Baillargeon, Louise Dupuy-Walker, Alain Grandbois, Gérard Lucas et Serge Wagner (ce dernier a rédigé le texte final). Le Comité a reçu tous les professeurs et responsables de cellules qui désiraient être entendus.



La problématique des sexes et ses enjeux dans le système éducatif

- selon l'IREF

Si des efforts ont été faits pour corriger les plus criantes manifestations de sexisme au sein du système éducatif québécois - entre autres dans les manuels et dans la documentation relative à l'orientation scolaire, la problématique des sexes et ses enjeux n'en devrait pas moins être une question prioritaire dans la réflexion et les interventions envisagées à tous les paliers du réseau d'éducation. Tel est l'essence du message livré par le Conseil de l'IREF (Institut de recherches et d'études féministes) devant la Commission des États généraux sur l'éducation.* Les quatre professeurs signataires du mémoire sont Francine Descarries (département de sociologie), Louise Cossette (département de psychologie), Jacqueline Lamothe (département de linguistique) et Marie-Louise Lefebvre (département des sciences de l'éducation).

Quant aux recommandations qu'elles formulent, elles sont inspirées des constats faits, à titre de chercheuses universitaires féministes, sur diverses problématiques relatives à la socialisation et à l'insertion sociale des filles et des femmes en regard du système actuel d'éducation. Ainsi, écrivent-elles, celui-ci demeure marqué "par des comportements et des dynamiques axés sur la différenciation des sexes qui sont encore préjudiciables à l'égard des filles; par la sur-représentation de professeurs féminines aux plus bas échelons de la structure scolaire et par leur sous-représentation aux échelons les plus élevés; et enfin, par l'absence à tous les niveaux d'enseignement d'une prise en considération concertée, sinon significative, dans les schèmes de réflexion et dans les pratiques éducatives de la problématique des sexes."

Les seize brèves recommandations qui complètent cette analyse sont regroupées en quatre catégories. Six d'entre elles portent sur le primaire et le secondaire; elles vont de la néces-

saire sensibilisation des élèves aux problèmes socio-affectifs reliés aux rapports de sexe (inceste, violence dans les liens amoureux, prostitution, etc), jusqu'à l'établissement de rapports entre les enfants basés sur "l'égalité, la parité et l'interchangeabilité des rôles et des tâches", en passant par le renforcement des mécanismes pour contrer les problèmes inhérents au sexisme dans les rapports entre les élèves, et entre ceux-ci et leurs professeurs. En matière d'études post-secondaires, les signataires du mémoire proposent entre autres d'implanter la recherche et les études féministes dès le collégial, de favoriser l'accès des filles aux disciplines de pointe et d'assurer la poursuite des programmes d'accès à l'égalité dans les cégeps et les universités.

Au chapitre de la formation des adultes, l'IREF recommande d'adapter les programmes aux besoins des femmes adultes - leur clientèle majoritaire - en favorisant notamment la reconnaissance des acquis, l'élaboration de cours d'appoint pour encourager leur retour aux études, et l'amélioration de la relation pédagogique. Enfin, la formation des maîtres devrait entre autres prévoir l'inscription dans ses programmes de cours obligatoires sur la problématique des sexes, développer une instrumentation pédagogique adaptée à ces questions, faire valoir l'importance des études féministes dans la formation des futurs maîtres et s'inquiéter de la précarisation des emplois dans le monde de l'éducation.

* L'IREF a en outre présenté aux États généraux, à titre de membre de la Coalition des groupes d'étude et de recherche féministes universitaires, un premier mémoire traitant principalement des problèmes du décrochage scolaire des étudiantes et étudiants au niveau secondaire.

SUR L'ÉDUCATION

SPUQ

Réformer, oui, mais avec une vision

« Il importe de repenser l'université au Québec comme un ensemble intégré et de délaissier un système d'universités en concurrence les unes avec les autres. Il faut s'éloigner d'une réalité où les établissements sont poussés à se mesurer, à rivaliser, à ne défendre que leurs intérêts propres. Nous devons rechercher les moyens de rassembler les universités sur la base d'une vision commune de leurs responsabilités et obligations respectives en tant que composantes complémentaires d'un réseau national.¹ »

C'est ainsi que le Syndicat des profs (SPUQ) conclut le mémoire qu'il a déposé en septembre à la Commission des états généraux sur l'éducation, en soulignant que ces quelques phrases résumant bien l'état de sa réflexion sur l'université québécoise.

Le SPUQ, qui représente quelque mille professeurs et professeurs, dit espérer que les états généraux soient l'occasion de rompre avec les réformes à la pièce: "Le moment nous paraît tout indiqué pour repenser l'ensemble du système, en prenant appui sur une consultation très large."

Le mémoire du Syndicat voit le système universitaire au Québec comme "un ensemble d'universités complètes et complémentaires desservant la totalité de la population et du territoire québécois." Ce système intégré, ouvert sur la cité et sur le monde, doit être coordonné par une "structure légère, indépendante de l'État, respectueux de l'autonomie et de l'indépendance de chacun des établissements."

Le Syndicat réitère que "toute réforme du présent système doit tenir compte du caractère fondamental de la liberté académique des professeurs et professeurs pour l'accomplissement de la mission de l'Université et pour garder à l'Université sa fonction critique par rapport à la société".²

Dans l'intérêt même du Québec, le SPUQ estime qu'il faut maintenir la politique de démocratisation et d'accessibilité à l'université et "à cette fin, toute augmentation des frais de scolarité est à proscrire"

Parce que les programmes de certificats et de bac par cumul de

certificats constituent un mode important d'accès à l'université, il est essentiel, selon le Syndicat, de les maintenir, voire de les développer. Le SPUQ considère d'autre part qu'à tous les niveaux, la formation préuniversitaire doit être repensée dans le sens d'un renforcement de la formation de base, notamment en français écrit.

Sur l'épineuse question des compressions budgétaires "qui mettent en péril le développement des universités", il est noté que Québec doit "réévaluer les choix politiques [...] prévoir un système de péréquation entre les établissements [...] devant se fonder sur des paramètres visant à éliminer toute concurrence".

L'objectif d'égalité de représentation des sexes au sein du corps professoral doit être maintenu. Et, il est nécessaire de revoir à la hausse le nombre des profs dans les établissements "afin d'assurer la réalisation des trois volets de la mission universitaire".

Dans la dernière des vingt-deux recommandations qu'il fait à la Commission, le SPUQ aborde le problème de la "transparence financière des administrations universitaires" et juge qu'à cet égard des mesures devront être prises par l'État québécois.

¹ Extrait tiré d'une déclaration du SPUQ au ministre de l'Éducation en janvier dernier, relativement au sous-financement de l'UQAM.

² Au sujet de la mission de l'Université, le SPUQ rappelle qu'il considère essentielles et interdépendantes les trois composantes : enseignement, recherche et création. Cette intégration doit être "soutenue par une définition large et généreuse de la mission universitaire, fondée sur un regard historique sérieux et pertinent, se retrouve par ailleurs dans un avis du Conseil supérieur de l'éducation au ministre de l'Éducation, intitulé *Réactualiser la mission universitaire*.

Les chargés de cours ne sont pas des itinérants qui se promènent avec leurs cours dans leur valise et repartent quant c'est fini - le SCCUQ

Réagissant aux propos récents du ministre Garon quant au "problème" du monde universitaire que constitueraient les chargés de cours, le SCCUQ (Syndicat des chargés et chargés de cours de l'UQAM) a présenté, devant la Commission des États généraux sur l'éducation, une toute autre image de ses membres et du rôle qu'ils jouent effectivement au sein de l'Université: "Ces enseignantes et ces enseignants, précaires dans le statut mais permanents dans les faits de leur présence soutenue et de leur implication, sont en réalité des profs, mais sans le titre... voués à leur enseignement que le ministre de l'Éducation appelle de tous ses vœux, qui aiment enseigner, soucieux d'une irréprochable qualité de l'enseignement au premier cycle." Le Syndicat réfère ainsi à la majorité de ses membres: ces chargés de cours dits en "simple emploi", qui choisissent et privilégient l'enseignement universitaire comme unique profession. Quant à la catégorie minoritaire des chargés de cours - ceux-là qui s'extirpent de leur milieu professionnel pour dispenser des cours reliés essentiellement à leur expertise - ils ont et auront toujours leur raison d'être.

Leur statut actuel ne rendant justice ni à leur tâche ni à leur responsabilité réelles, les chargés de cours entendent être reconnus pour ce qu'ils sont véritablement: des enseignants à part entière, résolument impliqués dans leur Université et leur milieu d'enseignement. Or ils

sont loin du compte: ils manquent d'argent, de locaux et de ressources pédagogiques adéquates; ils n'ont accès ni aux fonds de recherche institutionnelle, ni aux programmes d'aide à la publication; quant à leur salaire, il relève d'une "injustice historique", les obligeant à cumuler les charges de cours pour s'assurer un revenu "au seuil de la décence". Pourtant ce sont eux qui, en bonne partie, enseignent et encadrent les étudiants tout au long de leur cheminement académique au premier cycle: ils y dispensent 62% des cours. Rien d'étonnant si ces derniers appuient leurs revendications...

À titre d'Université publique, écrit le SCCUQ, l'UQAM a été créée dans une perspective d'accessibilité aux études universitaires; et dans ce contexte, elle n'a pu se passer des chargés de cours pour établir une base à sa croissance. La présence marquée de cette catégorie d'enseignants à l'Université se trouve donc liée à sa mission fondamentale, puisqu'elle aura sans doute permis le maintien de cette accessibilité. D'où le processus d'intégration des chargés de cours, mis de l'avant par ces derniers et auquel l'UQAM souscrit: il s'agit de reconnaître et de mettre à contribution ce bassin de compétences et d'expertises, afin de l'associer à la conception, au développe-



ment et à l'amélioration de la qualité de l'enseignement. À cette fin, un fonds a été créé et une double structure mise sur pied (comité de liaison institutionnel et comité de liaison locaux départementaux). En cinq années d'expérimentation, des centaines de projets ont ainsi été réalisés par les chargés de cours.

Le processus d'intégration est aujourd'hui irréversible, estiment ces derniers, qui y voient même un premier jalon des nouvelles formes organisationnelles auxquelles réfléchissent présentement la société et les syndicats. Dans une Université à la croisée des chemins, qui n'a plus les moyens d'engager autant de professeurs réguliers, la conjoncture appelle au changement: "L'Université peut faire en sorte que nous ne soyons plus ces itinérants et itinérants de l'éducation, des professeurs sans titre qui ne sont ni tout à fait dedans, ni tout à fait dehors et qui brûlent d'appartenir davantage à leur institution."

L'avenir des universités québécoises et la place du personnel de soutien

Le Conseil provincial du soutien universitaire (CPSU) regroupe douze syndicats de personnel de soutien, dont celui de l'UQAM: le SEUQAM. Le CPSU réunit 7 000 employés des secteurs métier, bureau, technique et professionnel. Dans un mémoire présenté à la Commission des états généraux sur

l'éducation, il attire l'attention des membres de la Commission sur la nécessité de sauvegarder la qualité de l'enseignement et de la recherche universitaires ainsi que l'accessibilité à une formation de haut calibre.

Il s'oppose donc au dégel des frais de scolarité et souhaite que l'on

maintienne ou rétablisse une saine gestion des fonds publics qui sont dévolus aux universités. Et ce, pour éviter des coupures de postes de personnel de soutien et surtout, pour que la fonction «soutien» retrouve sa vraie place à l'Université.

ÉTATS GÉNÉRAUX SUR L'ÉDUCATION

L'AGESSHALUQAM

Une nécessité: la gratuité des études universitaires

Le temps est venu de réparer, par la gratuité scolaire, les conséquences désastreuses du dégel des frais de scolarité, de considérer les effets bénéfiques à court, moyen et long terme de l'éducation supérieure, et d'envisager son financement non plus comme une dépense, mais comme un investissement rentable pour toute la société. Tel est en substance le message livré par l'Association générale étudiante des secteurs sciences humaines, arts, lettres et communication (AGESSHALUQAM) devant la Commission des États généraux sur l'éducation. Dans un mémoire ayant pour titre *Une nécessité: la gratuité des études universitaires*, l'Association traite successivement des impacts du gel et du dégel des frais de scolarité, des enjeux actuels de l'éducation et des moyens pour améliorer la situation.

Chiffres à l'appui, l'AGESSHALUQAM entend démontrer que le gel des frais de scolarité en 1969 a directement contribué à la démocratisation de l'enseignement universitaire, alors que leur dégel 20 ans plus tard dilapide ces acquis. Or l'objectif de démocratisation est loin d'être atteint, lit-on dans le mémoire, lequel reprend ainsi à son compte ce constat du Conseil supérieur de l'éducation: si l'égalité d'accès s'est améliorée, l'égalité des chances de succès laisse à désirer. Car dans l'ensemble, les étudiants hautement scolarisés proviennent encore de milieux socio-économiques favorisés.

En plus d'améliorer l'accès aux études supérieures, les signataires du mémoire identifient trois enjeux majeurs découlant de la crise actuelle du financement des études: l'amélioration du taux de

diplômation; la réduction de l'abandon scolaire en favorisant les études à temps plein et les programmes longs; l'adoption d'incitatifs de nature à contrer l'attrait exercé par le marché du travail sur les étudiants qui n'ont pas complété leur formation.

Pour atteindre ces objectifs, disent les étudiants, le Québec doit se munir de trois principaux outils:

la gratuité des études universitaires, qui permettra d'améliorer l'accès à l'enseignement supérieur, d'augmenter le taux de diplômation et de contrer l'abandon ou l'allongement des études;

la réforme de l'aide financière aux étudiants, qui éliminera l'endettement, supprimera les contributions du conjoint ou des parents et assurera une aide adéquate, ce qui est d'ailleurs conforme à la mission du régime actuel à l'effet "qu'aucune personne ne se voit interdire l'accès aux études supérieures en raison de l'insuffisance de ses ressources financières";

la réforme du financement de l'éducation supérieure, indispensable au développement de la société, qui devra imposer aux entreprises une ponction fiscale suffisante pour financer pleinement le réseau universitaire, et encadrer efficacement les activités de recherche ou de formation issues de leur collaboration avec l'université.

Ce sont là, concluent-ils, les "seuls recours utiles pour ramener les jeunes dans les universités et le Québec sur le sentier du XXI^{ème} siècle."

La mission première de l'école: transmettre des connaissances qui permettent de véritables choix

- l'ADEESE-UQAM

Avant de repenser le système éducatif et de proposer un autre modèle cohérent et intégré, écrivent les signataires du mémoire de l'ADEESE (Association des étudiants et étudiants du secteur de l'éducation), il faut d'abord définir les finalités mêmes de l'éducation. C'est ce qu'ils s'appliquent à faire dans un premier temps en passant en revue chaque pallier du système, du préscolaire à l'université. Ils traitent ensuite de la situation économique des étudiants universitaires, du financement et de la gestion des universités, de l'enseignement et du contingentement universitaires.

Si les chapitres décrivant les finalités des écoles préscolaires, primaires et secondaires, de l'enseignement collégial et des universités, sont assortis de recommandations précises, ils sont précédés d'énoncés plus généraux. Ainsi, l'école ne doit plus être à la merci de tendances passagères en matière de civisme ou de qualifications professionnelles, mais miser avant tout sur les connaissances à la base de notre société; elle ne doit pas non plus être utilitariste, mais favoriser le sens critique, la curiosité intellectuelle et le sens des responsabilités; et si une "pédagogie ouverte" est préconisée, elle ne doit pas être

pour autant une "pédagogie du vécu". "Entre apprendre et comprendre, nous choisissons de faire comprendre, et entre inculquer et développer, nous choisissons de développer." Mais avant de choisir - une morale, un type de société, un rôle à y jouer - il faut connaître. Aussi la mission première de l'école est-elle de faire acquérir ces connaissances qui permettent aux personnes de faire des choix.

Pour améliorer la situation économique des étudiants universitaires, l'Association y va d'un train de suggestions et de recommandations: implantation d'un système d'aide équitable pour tous les étudiants; allocation de ressources supplémentaires à ce chapitre visant à leur éviter un endettement démesuré; "re-gel" des frais de scolarité et élargissement de ce concept à tous les frais universitaires; baisse du taux d'imposition du travail étudiant en dehors des périodes scolaires; décentralisation de la prise de décision à l'aide d'outils informatiques, etc.

En matière de financement et de gestion des universités, l'ADEESE préconise une modification de la formule actuelle de financement afin d'accorder une place importante à la qualité d'encadrement des étudiants. Autres

mesures suggérées: création d'un fonds pour l'enseignement supérieur; nécessité pour les universités de prouver leur bonne gestion avant d'évoquer le sous-financement; hausse des tarifs des contrats de recherche universitaires avec les entreprises ou le gouvernement, tout en demeurant concurrentiels; législation visant à donner aux étudiants un pouvoir réel dans les instances universitaires, avec représentation fixée au tiers des votes...

Quant à l'enseignement, il est dispensé de plus en plus par des chargés de cours - lesquels devraient jouir de meilleures conditions de travail et des ressources nécessaires à un enseignement de qualité. Cependant, les professeurs, trop souvent absorbés par leurs travaux de recherche, devraient revenir à leur rôle initial: enseigner aux étudiants, transmettre une perception critique de la société, et leur permettre d'être à jour dans les dernières recherches et découvertes tout en faisant avancer ces travaux. Il y a donc un équilibre à trouver entre ces deux corps enseignants.

AEESG-UQAM et FEUQ

Une éducation humaniste pour tous

Le système d'éducation doit viser l'élevation de la condition humaine, la formation de citoyens libres et responsables et l'éducation des individus." C'est en ces termes que l'Association étudiante de l'École des sciences de la gestion (AEESG-UQAM) et sept autres associations étudiantes universitaires ont, via la FEUQ (Fédération étudiante universitaire du Québec), introduit leur réflexion sur la raison d'être de l'éducation devant la Commission des États généraux. Le système éducatif, lit-on dans leur mémoire, doit privilégier des valeurs humanistes, faire de l'école un milieu de vie, tout en revenant à sa responsabilité première: transmettre des connaissances de base et des connaissances générales, et relever en conséquence les exigences demandées à l'étudiant.

Notons que le document, intitulé *Une éducation humaniste pour tous: un choix de société qui s'impose*, consacre certains chapitres aux problématiques des ordres primaire, secondaire et collégial (formation pré-universitaire surtout), et propose également une vision de la mis-

sion et du rôle de l'Université sous cinq thèmes: *Le gouvernement: l'investissement dans l'éducation, un choix d'avenir; Administrations universitaires: des priorités à redéfinir; Les professeurs: entre l'arbre et l'écorce; Les entreprises: de la contribution intéressée à la responsabilité*

sociale; L'étudiant: une plus grande intégration à la communauté universitaire. Ces réflexions sont assorties d'une série de recommandations (57 au total), auxquelles s'ajoutent celles d'un rapport parallèle intitulé *Réforme de l'aide financière: pour que les étudiants puissent se con-*

sacrer pleinement à leurs études, élaboré conjointement avec la FECQ (Fédération étudiante collégiale du Québec). Rappelons que l'Association étudiante de l'École des sciences de la gestion compte environ 11 000 membres sur les quelque 100 000 représentés par la FEUQ.

Olivieri ≡ Musée

N O U V E L L E
L I B R A I R I E D U
MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL

5200 GATINEAU MONTRÉAL QC. MÉTRO C-D-N 739-3639 185 STE-CATHERINE OUEST MÉTRO PLACE DES ARTS 847-6903

Voix et images**Un 20e anniversaire, un 61e numéro**

La revue *Voix et Images* a souligné son vingtième anniversaire en procédant au lancement de son numéro d'automne - le 61e depuis sa création sous le nom *Voix et Images du pays*. L'événement, tout comme le dossier qui y est publié sous la direction de Paul Chamberland, se présente comme un hommage à un poète réputé: Gilles Hénault, lauréat du prix Athanase-David en 1993, homme d'action et intervenant dans le domaine des arts visuels. Des textes de Lucie Bourassa, Paul Chamberland, Jocelyne Connolly, Philippe Haecq et Michel van Schendel témoignent de "l'incontestable apport de Gilles Hénault à la poésie et à la culture québécoises". La professeure Louise Dupré, du département d'études littéraires, prend la relève de son confrère Jacques Pelletier à la direction de la revue; elle rappelle en ces termes la raison d'être du périodique:

"Seule revue scientifique consacrée entièrement à la littérature québécoise, *Voix et Images* correspond à un besoin véritable qu'il importe ici de rappeler, plus encore en ce moment de restrictions budgétaires qu'affrontent les périodiques." La revue, rappelons-le, est publiée sous l'égide du département mentionné, avec le soutien financier du Fonds FCAR (Québec) et du Conseil de recherches en sciences humaines (Canada).

**André Bernard,****Docteur honoris causa**

L'Université Pierre Mendès France Grenoble 2 décernera un doctorat *honoris causa* au professeur André Bernard, du département de science politique. "La communauté universitaire des sciences sociales se réjouit de cette distinction" écrit M. Guy Romier, président de l'Université, "gage des collaborations fructueuses que vous avez nouées avec notre établissement, notamment lors des séjours que vous y avez effectués en qualité de professeur associé ou invité." Outre son activité universitaire à l'UQAM, rappelons que le professeur Bernard a été activement impliqué dans le réseau de la coopération entre la France et le Québec, assumant entre autres la présidence du Centre d'études canadiennes de Grenoble et la présidence de l'Association Québec-France.

La cérémonie se déroulera début décembre à Lyon, en France, dans le cadre des "Huitièmes Entretiens" du Centre Jacques Cartier; elle sera suivie d'une réception offerte par l'ancien premier ministre Raymond Barre, député-maire de Lyon. D'autres figures de la scène montréalaise sont au rang des récipiendaires des doctorats *honoris causa*, attribués cette année par des universités françaises dans le cadre des "Entretiens" de ce Centre: le maire Pierre Bourque, l'écrivaine Anne Hébert, le recteur de l'Université de Montréal René Simard, la directrice du Centre canadien d'architecture Phyllis Lambert, le professeur Armand de Mestral et l'informaticien Grégor Bochman.

POUR VOS ASSURANCES AUTOMOBILE ET HABITATION

L'UQAM ET LA SÉCURITÉ :
UN PARTENARIAT RENOUVELÉ POUR 5 ANS

Profitez du régime de groupe offert par l'UQAM

- Gamme complète de protections en assurance automobile et habitation à des prix concurrentiels
 - Assurance des biens à usage professionnel
 - vous appartenant et utilisés dans le cadre de votre profession à l'UQAM

ou

- appartenant à l'UQAM et qui vous sont prêtés dans le cadre de votre profession à l'UQAM

NOUVEAUTÉ!

- Assurance voyage comportant un éventail complet de protections ainsi qu'un service d'assistance voyage.

Renseignez-vous au (514) 285-7832 ou 1 800 463-7832

FAITES L'EXPÉRIENCE DU SERVICE PERSONNALISÉ DE LA SÉCURITÉ

- dispensé par des agents compétents
- accessibles 68 heures par semaine
- qui prennent le temps de vous écouter pour vous conseiller en tenant compte de vos besoins

COMMUNIQUEZ AVEC UN AGENT DE LA SÉCURITÉ DÈS AUJOURD'HUI!

Montréal : (514) 849-0400 • 1 800 363-6344

Du lundi au vendredi : 8 h à 20 h • Samedi : 8 h à 16 h



La Sécurité,
assurances générales

PREMIER CHOIX EN ASSURANCE DE GROUPE



Université du Québec
à Montréal

Gestion informatisée des immeubles

L'UQAM à la tête d'un consortium

L'UQAM préside un important consortium dont l'objet est de développer un système informatique destiné à la gestion intégrée des immeubles et des équipements. C'est la firme Naoki Systèmes Inc. qui concrétisera le projet d'ici 1997. On évalue le budget nécessaire au développement du produit à plus de 2,5 millions de dollars.

Formé d'une douzaine de maisons d'enseignement, ce consortium regroupe - outre l'UQAM - l'Université du Québec et ses constituantes de Chicoutimi, Hull et Trois-Rivières, l'École de technologie supérieure, l'Université Laval, l'Université de Sherbrooke, le collège Édouard-Montpetit ainsi que les cégeps de Rosemont, de Jonquière et André-Laurendeau.

Il y a deux ans, l'UQAM a entrepris des recherches exploratoires pour se doter d'un système de conception et de dessin assisté par ordinateur, basé sur le logiciel

AutoCAD. Désireuse d'améliorer la gestion de ses immeubles et de ses équipements, elle souhaitait qu'il soit lié à ses autres systèmes informatisés de gestion. Après enquête, on a constaté qu'une majorité d'universités québécoises manifestaient un vif intérêt pour le développement d'un tel système.

Pour sauver du temps

Le système permettra donc aux services administratifs d'accéder aux plans des bâtiments d'un campus et de les relier à leurs propres données de gestion, que ce soit en architecture, plomberie, électricité, allocation des espaces, télécommunications, construction, entretien, budgets, etc. Le directeur du service des immeubles et de l'équipement (SIE), M. Robert Chagnon, établit une comparaison avec le traitement de texte. "On peut dessiner des plans et les modifier jusqu'à ce que l'on soit satisfait. Par exemple, après avoir dessiné le plan d'aménagement d'un bureau, on l'envoie sur l'ordinateur

de l'utilisateur pour consultation. Ce dernier pourra ensuite suggérer des modifications à apporter."

Le système favorisera la formation et l'embauche de nombreux professionnels québécois dans le secteur de l'intelligence artificielle et permettra à l'industrie québécoise du logiciel d'être encore plus présente sur les lucratifs marchés internationaux. La firme Naoki Systèmes de Saint-Basile-le-Grand prévoit embaucher plus de 170 ingénieurs, programmeurs et techniciens dans le cadre de ce projet. "Nous sommes



Les membres du consortium: M. Marc Bouvier du Collège Édouard-Montpetit, Mme Élisabeth Ménard de la firme Naoki Systèmes, M. Émilien Gohier de l'UQ et M. Robert Chagnon, président du consortium et directeur des SIE de l'UQAM.

très fiers, conclut M. Chagnon. Les SIE sont en quelque sorte le laboratoire d'expérimentation. De plus, par ses démarches, l'UQAM aura permis de dépister l'intérêt des autres maisons d'enseignement, de dévelop-

per un nouveau marché, de créer une nouvelle source de revenus et de contribuer à la création d'emplois."



RÉGIE RÉGIONALE
DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX
DE MONTRÉAL-CENTRE
Direction de la santé publique

LA RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE MONTRÉAL-CENTRE
CENTRE DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE DE MONTRÉAL-CENTRE
est à la recherche:

ANALYSTE- Dossier "impact de la reconfiguration sur l'état de santé et de bien-être de la population de la région de Montréal-Centre"

Description de fonctions

Supérieur immédiat:

-Chercheur de l'équipe "Organisation et évaluation des services préventifs"

Description sommaire des fonctions:

-Travailler en collaboration avec une équipe de chercheurs dont le mandat est de mesurer l'impact de la reconfiguration sur l'état de santé et de bien-être de la population de la région de Montréal-Centre. Assumer la responsabilité de la manipulation et de la gestion de bases de données et agir à titre de personne ressource en analyses statistiques.

Exigences:

-Baccalauréat en informatique ou mathématique ou l'équivalent, plus trois (3) ans d'expérience pertinente dans la gestion de bases de données. Bonne connaissance des environnements DOS et UNIX. Maîtrise des logiciels d'analyses statistiques dont SPSS (Windows) et SAS (PC).

-Expérience avec les données du secteur de la santé et des services sociaux (RAMQ, MED ECHO, SIFO...etc) serait en atout.

Durée du contrat:

-Poste de contractuel à temps complet d'une durée de six (6) mois avec possibilité de renouvellement pour la durée du projet.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae en mentionnant le titre du poste avant le 30 novembre 1995 par courrier ou par télécopieur à:

Docteur Pierre Tousignant- Unité Organisation et évaluation des services préventifs
Direction de la santé publique du Montréal-Centre
4835, avenue Christophe-Colomb, Montréal (Québec) H2J 3G8, Télécopieur: (514) 528-2598.

Rue Sanguinet

Le sens unique est inversé vers le sud

À compter d'aujourd'hui, 13 novembre, le sens unique de la rue Sanguinet, entre les boulevards René-Lévesque et de Maisonneuve, sera inversé en direction sud. Selon la Ville de Montréal, cette modification est rendue nécessaire afin d'assurer la quiétude des résidents, de diminuer la circulation de transit et de répondre au profil du secteur à la suite de la construction des différents pavillons de l'UQAM.

Afin d'assurer la sécurité, on a installé un feu piéton à l'intersection du boulevard René-Lévesque et de la rue Sanguinet. La réglementation du

stationnement sera aussi modifiée afin d'augmenter le nombre de places consacrées au stationnement de courte durée.

Cette modification fait partie du projet global visant à renforcer l'i-

débarcadère, les plantations d'arbres et l'éclairage de la rue seront réalisés graduellement dans le cadre du Programme triennal d'immobilisations 1995-1998 de la Ville de Montréal.

Préoccupé de créer un environnement favorable au développement du campus de l'an 2 000, le service des immeubles et de l'équipement se réjouit de cette décision de la Ville de Montréal.



dentité du Quartier Latin. Aussi, les travaux de réaménagement comprenant les trottoirs, les zones de

Vente de micro-ordinateurs

Le 4 octobre dernier, le service de l'informatique, en collaboration avec le service des approvisionnements, procédait à une vente de surplus d'équipements informatiques. 75 micro-ordinateurs compatibles IBM de la génération 8086 et 8088 ont été vendus 100 \$ chacun. 25 logiciels ont aussi été vendus au prix de 5 \$ l'unité. Les revenus de cette vente atteignent donc 7 625 \$. La vente avait lieu par tirage. Sur 225 coupons de participation disponibles,

126 ont été distribués dont 109 à des étudiants et 17 à des employés. Chaque appareil avait été vérifié par le personnel du service de l'informatique. Notons qu'on prévoit organiser une vente d'équipements audiovisuels à la session d'hiver.



Soirée Prix Performance 1995

Quatre diplômés de l'UQAM sont les lauréats du Prix Performance 1995 de l'Association des diplômés en sciences de la gestion (ADSG). Il

Éric d'Anjou (certificat en économie 1988), propriétaires associés de DBG inc. - Orage Vêtements Sports.

Claude Corbo, de professeurs et autres représentants de la direction et du milieu des affaires. Pour l'occasion, un extrait de 30 minutes de la

création chorégraphique *Suites furieuses*, produite par la chorégraphe de réputation internationale Hélène Blackburn (diplômée de l'UQAM en danse), a été présentée juste avant le cocktail.

Lancé depuis maintenant cinq ans, le Prix Performance de l'ADSG rend hommage à des gestionnaires qui, par leur réussite professionnelle, leur engagement et la qualité de leurs actions, contribuent au rayonnement de l'UQAM et de la société québécoise aux plans national et international.



De gauche à droite: MM. Richard G. Harvey, directeur général, province de Québec chez Ryder (lauréat); Éric d'Anjou, propriétaire associé de DBG Inc. Orage Vêtements Sports (lauréat); Réal Raymond, premier vice-président Trésorerie et marchés financiers à la Banque Nationale (lauréat); Patrick C. Robert, directeur de l'École des sciences de la gestion (président d'honneur) et Mario Lambert, conseiller financier chez Investors (président de l'ADSG).

s'agit de: MM. Réal Raymond (MBA 1986), premier vice-président trésorerie et marchés financiers à la Banque Nationale, Richard G. Harvey (administration 1972), directeur général province de Québec chez Ryder Canada, Mme Évelyne Trempe (administration 1989) et M.

Les trophées Prix Performance ont été décernés le 17 octobre dernier, au Studio de l'Agora de la danse, sous la présidence d'honneur de M. Patrick C. Robert, directeur de l'École des sciences de la gestion, et en présence de quelque 250 diplômés en sciences de la gestion, du recteur

L'UQAM à la cinquième Conférence internationale de paléocéanographie

Une délégation de douze jeunes chercheurs du département des sciences de la Terre et du GÉOTOP ont représenté l'UQAM à l'occasion de la cinquième Conférence internationale de paléocéanographie, tenue le mois dernier à Halifax. Tous ont fait des présentations, sous forme d'affiches, synthétisant les résultats de leurs travaux de recherche. Plus de 500 participants, issus d'une vingtaine de pays, ont participé à cette Conférence qui réunit, tous les trois ans depuis quinze ans, la collectivité

internationale des paléocéanographes. Notons que celle-ci a été mobilisée, entre autres, "pour déchiffrer le message environnemental des séries sédimentaires océaniques et, par la suite, quantifier, modéliser et comprendre les processus qui affectent le climat de notre planète à moyen ou long terme." La paléocéanographie est en effet un thème de recherche en plein essor, notamment en regard des programmes traitant des *changements globaux*.

Communiqué du secrétariat général Candidatures étudiantes à la CE

À la suite d'un appel de candidatures en vue de combler les sièges de représentants étudiants des secteurs arts, lettres et communications à la commission des études, une seule candidature a été déposée au secrétariat général. Il s'agit de:

Secteur	Candidat
Lettres et communications	Daniel Rochefort Certificat en scénarisation cinématographique

En vertu des dispositions de la Politique concernant la participation étudiante à la commission des études, M. Daniel Rochefort est déclaré élu et son nom sera acheminé au Conseil d'administration du 28 novembre en vue de sa nomination.

Prolongation

En ce qui concerne le secteur des arts, l'appel de candidatures est prolongé jusqu'au 3 novembre 1995.

SOUTENANCE DE THÈSE

En ressources minérales

.M. Alfred Nzibavuga Nyarubakula Muzuka
.Burial Rate and Diagenetic Changes of Nitrogen Bearing Organic Matter

in the Subarctic Northwest Atlantic

.Direction de recherche:
M. Claude Hillaire-Marcel
.Le 27 octobre 1995.

Élections

au Conseil
d'administration
de l'UQAM

VOTE TEL

VOTE TEL LE SYSTÈME POUR VOTER PAR TÉLÉPHONE DE L'UQAM

Carte de rappel

aux étudiantes et étudiants
réguliers de l'UQAM

Scrutin du:

13 au 26 novembre 1995

pour désigner
vos deux représentants
au Conseil d'administration

Université
du Québec
à Montréal

Le secrétaire
général

987-7777

TRADUCTION FRANÇAIS-ANGLAIS

AUSSI: RÉVISION DE TEXTES ÉCRITS EN ANGLAIS

10 ANS D'EXPÉRIENCE

- ARTICLES, LIVRES
- CONFÉRENCES, DISCOURS
- RAPPORTS, ÉTUDES
- ETC.

TAUX COMPÉTITIFS • IBM OU MACINTOSH

CHRISTINE GARDNER

1814 DU MANOIR, OUTREMONT H2V 1B9 • TÉL.: (514) 733-0639 FAX.: (514) 733-0643

Institut des sciences de l'environnement Des consensus pour l'avenir se dégagent d'un forum de réflexion

Le Forum Environnement tenu à l'UQAM le 25 octobre a réuni quelque quatre-vingt participants membres de l'ISE (Institut des sciences de l'environnement). Professeurs, étudiants gradués, directeurs de départements, représentants des centres et laboratoires de recherche ont su, au terme d'une journée d'intenses réflexions et discussions, dégager un consensus quant à l'avenir de leur Institut. De lourdes questions existentielles se posaient à eux au terme de cinq années de fonctionnement. L'ISE a-t-il encore sa raison d'être? Doit-il se transformer en département? En centre de recherche? Ses structures sont-elles adéquates? Ce questionnement était prévu et nécessaire, selon le directeur Jean-François Léonard; il s'est articulé autour d'un texte proposé par le comité exécutif de l'ISE, lui-même élaboré à partir du récent Rapport du comité d'évaluation de l'Institut des sciences de l'environnement.*

De quoi est fait ce consensus? D'abord, à réitérer que l'Institut doit continuer d'exister comme entité multidépartementale, multidisciplinaire et multisectorielle. Ni département, ni groupe de recherche, la meilleure façon d'y arriver est en effet, de l'avis des participants au Forum, de constituer un puissant réseau d'échanges et de ressources en environnement, permettant ainsi de "renforcer le positionnement global de l'UQAM dans ce domaine". Tant au chapitre de la recherche que de la formation, c'est donc en étroite concertation avec les départements et unités de recherche déjà à l'oeuvre qu'il faut agir, avec comme mandat premier de coordonner les interventions

de l'Université en la matière, et de constituer un interlocuteur privilégié à tous les niveaux. "L'Institut est encore le meilleur véhicule, estime le professeur Léonard, en ce qu'il permet la rencontre des sciences sociales et humaines, et des sciences naturelles et appliquées."

Cela dit, d'importantes modifications n'en sont pas moins envisagées. Ainsi, il est proposé d'intégrer à l'ISE la maîtrise et le doctorat en sciences de l'environnement, et de mettre des ressources en commun à cette fin. Chaque année, rappelle M. Léonard, l'UQAM attire de nouveaux étudiants dans ces programmes (on en dénombre actuellement 104 au doctorat et 215 à la maîtrise). Or à ce jour, ceux-ci ont cheminé dans le cadre de programmes multidépartementaux, sans lieu d'appartenance défini et sans encadrement professoral stable. Le compromis proposé lors du Forum est le suivant: les départements seraient invités à prêter des professeurs à l'Institut, mais pour un temps limité (2 ou 3 ans). À cette fin, deux nouveaux statuts de membres seraient créés: celui de professeur à temps plein (4 ou 5) et de pro-



Quelques-uns des 80 participants présents au Forum, le 25 octobre dernier.

fesseurs à temps partiel (une dizaine). Ce qui, de l'avis du professeur Léonard, permet à la fois de répondre aux

besoins de développement de l'Institut et d'encadrement des étudiants.

Sols contaminés

L'ISE: initiateur et siège social d'un nouveau réseau d'expertise

Le RÉSOL (Réseau d'expertise sur les sols contaminés) prend vie officiellement après une année d'expérimentation qui a permis de regrouper, sur une base volontaire, une centaine de chercheurs spécialisés dans ce domaine, issus de neuf institutions universitaires ou gouvernementales.* "Il s'agit d'une première en Amérique du Nord", note avec satisfaction Jean-François Léonard, directeur de l'Institut des sciences de l'environnement (ISE), et vice-président du nouveau Réseau dont le siège social est d'ailleurs à l'UQAM. Notons que plusieurs professeurs et étudiants gradués de l'Université - près d'une dizaine - sont déjà actifs au sein de cette association sans but lucratif.

L'ISE-UQAM est à l'origine du projet, "voué à la solution des problèmes environnementaux et à la promotion de l'expertise de niveau universitaire dans le domaine de la décontamination des sols." Dans une étude de



Le directeur de l'ISE, M. Jean-François Léonard.

faisabilité réalisée pour le compte des trois paliers de gouvernement (fédéral, provincial et municipal), l'Institut en recommandait en effet la création, en vue de s'attaquer au problème de la remédiation des sols contaminés de l'île de Montréal. Sa mission comporte trois volets: information, animation et concertation.

L'intérêt d'un tel réseau constitué uniquement d'universitaires? "Les expertises dans ce domaine étant trop

"Il est important de garder une structure souple, dit-il, capable d'évoluer et donc, de faire évoluer l'Université vers le XXIème siècle." Parlant de structures, le Forum en propose de nouvelles, allégées. Des six qui existent présentement à l'ISE, il en resterait trois: un conseil d'administration, un comité exécutif et un nouveau lieu de concertation étudiants/professeurs, le conseil académique. Reste à faire entériner le tout par les diverses instances universitaires, cheminement qui pourrait être complété - si tout va bien - au seuil de la nouvelle année.

* L'ISE, rappelons-le, est une des formes particulières d'organisation créée par l'Université en 1990 (avec l'IREF et l'École des sciences de la gestion). L'évaluation de ses activités a été réalisée par un comité de cinq membres - dont trois externes choisis pour leur expertise particulière, tel que prévu lors de sa création. Il s'agit là d'une étape incontournable en vue de la reconduction de son mandat.

Déjeuner-causerie


MERCREDI 22 NOVEMBRE
8H À 10H30
SALLE J-M100

L'UNIVERSITÉ QUÉBÉCOISE DU TROISIÈME TYPE
DYNAMIQUE VERS L'AN 2010

Conférenciers

DENIS BERTRAND
ET
ROGER BUSUGUTSALA

Organisé par le DSA de l'UQAM

 Université du Québec à Montréal

souvent fragmentées, estime M. Léonard, il est important que les chercheurs se parlent. D'autant plus que le RÉSOL leur assurera une certaine autonomie d'intervention et de représentation sur cette problématique, en regard des milieux industriels et gouvernementaux: qu'il s'agisse, par exemple, de se prononcer sur les méthodes utilisées, les priorités à définir ou les programmes de financement à établir, ils pourront ainsi intervenir sur la base de leur seule crédibilité scientifique. Ce qui n'empêchera pas de tendre des "passerelles" vers les chercheurs oeuvrant dans ces milieux, par la tenue de rencontres technologiques ou scientifiques conjointes."

* Outre l'UQAM, il s'agit de l'École polytechnique de Montréal, l'INRS-Eau et santé, l'Institut Armand-Frappier, l'Institut de recherche sur les biotechnologies, l'Université Concordia, l'Université de Montréal, l'Université du Québec à Montréal, l'Université Laval et l'Université McGill. Toutes ont accepté de contribuer à la formation du RÉSOL par une subvention de démarrage de 3 500\$.